

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER «PONT BORDEAU ARMENAUT»

PDTP  
Service Proximité - 02 38 52 40 70  
accueil.ddtp@ville-saintjeandebroye.fr

**Date :** 22 février 2022 à 18 h 00  
**Lieu :** Salles du Conseil Municipal et Jean Moulin

**Présents :**

Madame le maire  
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie  
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux Quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti  
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux  
Monsieur Pierre-Cécil RUFFIOT-MONNIER, élu référent du quartier  
Madame Laurence HADROT, élue référente du quartier  
Le service proximité quartiers de la Ville  
Des membres du comité de quartier  
Des habitants du quartier

### Introduction – ouverture de la séance

Madame le Maire ouvre la séance et remercie l'implication du comité et l'ensemble des participants présents ce soir. Jacky Fortepaule, président du comité de quartier remercie les participants et expose le déroulé de la réunion. Il présente les membres du bureau du comité et lance un appel à candidatures pour le renouvellement du bureau. Jean-Claude Marinault expose les modifications apportées à la nouvelle charte de fonctionnement des comités de quartier. Le président est élu pour trois ans, elle définit les rôles de chacun, le fonctionnement, la neutralité politique, religieuse et philosophique.

### Déroulé du diaporama

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	<b>Des rencontres ou présentations de projets 2021</b>	L'assemblée générale du comité le 5 mai 2021	

		La présentation du projet immobilier par le promoteur Challenger VDL Immobilier, au 91 avenue Charles Péguy le 2 juin 2021	
		La participation du comité au Forum des associations le 5 septembre 2021	
		La participation du comité aux réunions du groupe de travail sur les « circulations douces »	
		La balade urbaine inter-quartiers Ambert Bourgogne St Loup et Pont Bordeaux Armenault du samedi 4 décembre 2021	
		La participation à une réunion avec les enseignants et les parents d'élèves de l'école Louis Petit concernant l'aménagement de la rue du Pont Bordeaux mi décembre 2021	
		La participation du comité à la troisième édition du «budget participatif »	
		La participation à la rencontre avec les riverains pour la mise en sens unique de la rue de Verville et de la rue Pierre Dézarnaulds le 24 janvier 2022	
		La participation à la rencontre avec les riverains le 30 janvier 2022 concernant la circulation au niveau du rond-point du Pont Bordeaux	
	<b>Des réalisations dans le quartier</b>	<b>Rue G Clémenceau côté avenue Charles Péguy</b> La matérialisation d'une traversée piétonne Travaux Orléans Métropole pour un coût de 4 500 €	

	<p><b>La matérialisation d'une traversée piétonne rue René Char côté avenue Charles Péguy</b></p> <p>Travaux Orléans Métropole pour un coût de 3 500 €</p>	
	<p><b>La sécurisation de la traversée piétonne rue Jean Zay à l'approche du rond-point du Pont Bordeau</b></p> <p>-La pose de plots sur l'axe central</p> <p>-L'installation d'un panneau clignotant indiquant la traversée piétonne</p>	
	<p><b>La place Avicenne</b></p> <p>La fermeture de l'accès à la plaine avec deux barrières spécifiques permettant le passage des vélos, des piétons et des personnes à mobilité réduite</p> <p>L'ajout d'une corbeille</p> <p>La taille de l'arbre à proximité de la venelle</p> <p>La modification de l'espace vert pour faciliter les manœuvres des camions de livraison de la Maison d'accueil spécialisé</p>	<p>Madame le Maire explique les derniers travaux à réaliser notamment au niveau des jachères et la fermeture des autres accès à la plaine du Pont Bordeau.</p> <p>Jean-Claude Bouviolle remercie la Ville pour l'installation des barrières qui sont efficaces</p>
	<p><b>Parc des Armenault :</b></p> <p>La mise en place de composteurs dans le cadre de l'opération « J'adopte un composteur »</p>	<p>F Fradin indique que 10 à 15 familles participent au fonctionnement du composteur collectif et précise qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024, il n'y aura plus de bio-déchets dans les bacs à déchets ménagers.</p>
	<p><b>La requalification de la rue François Rabelais</b></p> <p>La mise en sens unique avec contre-sens vélo</p> <p>La création de poches de stationnement</p> <p>La création de trottoirs en béton désactivé</p> <p>La végétalisation et le renouvellement de l'éclairage public</p> <p>Travaux Orléans Métropole pour un coût de 302 500 €</p>	<p>Madame le Maire signale, en complément, la présence de caméras de vidéo-surveillance dans le secteur.</p>

<p><b>Des projets dans le quartier et dans la Ville</b></p>	<p><b>L'aménagement de la rue du Pont Bordeau :</b></p> <p>Deux tronçons concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le tronçon situé entre la voie ferrée et l'avenue Charles Péguy</li> <li>-Le tronçon du Bd Kennedy situé entre la rue du Pont Bordeau et l'allée des Roses</li> </ul> <p>Travaux Orléans Métropole pour un coût de 755 000 € Étude en 2022 pour une réalisation en 2022 en totalité</p> <p>Le projet consistera en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réfection de la chaussée</li> <li>- La création d'une piste cyclable sur l'ensemble du projet</li> <li>- Des trottoirs adaptés à la circulation des personnes à mobilité réduite</li> <li>- La création d'un plateau au droit de l'école</li> <li>- La création d'un « arrêt minute »</li> <li>- La matérialisation d'un arrêt de bus ne gênant ni la circulation des véhicules ni celle des piétons et des cycles</li> <li>- la réduction de 8 places de stationnement mais la création d'une nouvelle place pour personnes à mobilité réduite</li> </ul>	<p>F Fradin indique que des plantations viendront compléter l'aménagement, plus précisément des arbres au droit de l'école. Les travaux débiteront au mois de juillet et seront réalisés en une ou deux tranches.</p> <p>Un membre du bureau regrette la diminution du nombre de places de stationnement dans ce projet.</p> <p>Un habitant veut savoir si l'espace vert devant l'immeuble sera réaménagé. Il trouverait intéressant l'installation de jeux pour enfants à cet endroit. Madame le Maire indique que le bailleur s'est engagé à réaliser des travaux sur cet espace</p> <p>Un riverain signale que le rond point est parfois emprunté en sens inverse par des véhicules roulant à vive allure notamment le soir et le feu rouge grillé. Madame le Maire souligne que la nouvelle forme du rond-point rendra ce mouvement compliqué pour les véhicules.</p> <p>La demande d'une chicane pour ralentir les véhicules rue du Pont Bordeau est formulée. Madame le Maire indique que cette proposition sera remontée à Orléans Métropole</p> <p>Un riverain craint le stationnement de véhicules sur les trottoirs et sur les futures pistes cyclables. Madame le Maire précise que la police municipale verbalisera les véhicules en infraction. Deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) font respecter les zones de stationnement, les pistes cyclables et les «zones bleues».</p>
---	--	--

		<p><b>La mise en sens unique de la rue de Verville du Nord vers le Sud et de la rue Dezarnaulds dans le sens rue de Verville vers rue Jean Zay</b></p> <p><b>Rue de Verville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en sens unique Nord-Sud</li> <li>- L'intégration d'une piste cyclable à contre sens</li> <li>- La restitution de places de stationnement au sud de la rue</li> <li>- La mise en place de dispositifs pour apaiser la vitesse entre la rue Dézarnauld et l'avenue Charles Péguy</li> </ul> <p><b>Rue Dézarnaulds</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en sens unique de la rue de la rue de Verville vers la rue Jean Zay</li> <li>- La mise en place d'un panneau clignotant rue Jean Zay pour signaler la priorité à droite</li> <li>- La réfection envisagée du tapis d'enrobé de la rue</li> </ul>	<p>F Fradin indique que la concertation avec les riverains s'est bien passée et que la Ville reviendra vers les habitants pour une nouvelle rencontre si nécessaire.</p> <p>Un riverain signale que les bacs « jaunes » de la Résidence du « Parc de Verville » restent sur le trottoir toute la semaine.</p> <p>J-C Marinault précise que conformément à la réglementation les bacs ne peuvent rester plus d'une journée sur le trottoir, la Ville prendra contact avec le syndic de la copropriété pour un rappel du règlement.</p>
		<p><b>Avenue du Capitaine Jean</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réfection du tapis d'enrobé sur le tronçon situé entre la voie ferrée et le rond-point de la rue A Guyot</li> </ul> <p>Travaux Orléans Métropole en mars 2022 pour un coût de 165 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aménagement du rond-point et réalisation de marquages sécurisés sur le tronçon situé entre le rond-point et la voie ferrée</li> </ul>	<p>F Fradin précise que les travaux se dérouleront du 7 au 11 mars pour la réfection du tapis d'enrobé sur le tronçon situé entre la voie ferrée et le rond-point de la rue A Guyot. Les travaux seront réalisés de nuit</p> <p>En complément, l'aménagement du rond-point et des marquages sécurisés sur le tronçon situé entre le rond-point et la voie ferrée seront réalisés. Un aménagement sera aussi réalisé avenue Gay Lussac à l'approche du rond-point.</p> <p>Une riveraine suggère de ralentir les véhicules sur la rue Jean Zay à l'approche du rond-point</p>
		<p><b>Rue du Pont Bordeaux</b></p> <p>Le passage en « zone bleue » des trois places de stationnement au droit de la boulangerie</p> <p>Travaux Ville au printemps 2022</p>	<p>Il est signalé que des véhicules bloquent parfois les stationnement devant la boulangerie. Madame le Maire propose d'observer le fonctionnement de la zone bleue, elle indique que la police municipale veillera à son respect. Pour information, trente verbalisations ont été dressées rue du Pont Bordeaux</p>

	<p><b>Place Avicenne au droit de l'ASCA</b> L'installation de cinq arceaux supplémentaires pour les vélos. Travaux Ville au printemps 2022</p>	
	<p><b>La plantation mécanisée de bulbes au parc des Armenault</b> Le long du cheminement de la rue des Armenault en direction de l'avenue Charles Péguy Superficie : 42 m<sup>2</sup> Densité : 95 bulbes au m<sup>2</sup> Floraison 8 semaines Tulipes et narcisses</p>	<p>Un habitant suggère de remplacer l'actuelle barrière d'accès au parc, côté avenue Charles Péguy, car elle n'est pas pratique à franchir avec un vélo par exemple. Une barrière comme celle installée place Avicenne serait plus appropriée. De plus, l'éclairage du parc serait à revoir La Ville prend en compte ces remarques</p>
	<p><b>Rue Jean Zay : réfection de la chaussée entre la rue de Gradoux et le rond-point du Pont Bordeau</b> Travaux Orléans Métropole en 2023 pour un montant estimatif de 400 000 €</p>	<p>Un riverain souhaite savoir s'il y aura des places de stationnement dans ce tronçon de rue. Une riveraine signale des stationnements anarchiques dans la rue.</p> <p>Madame le Maire indique que rien n'est encore défini, le futur aménagement prendra en compte la circulation des piétons et des cycles, l'apaisement de la vitesse...</p> <p>Elle précise que les riverains seront concertés et associés à l'aménagement de cette rue.</p> <p>Pour information, 1,3 million d'€ est consacré tous les ans pour la réfection des voiries sur la commune.</p> <p>Les terrains, situés à l'arrière de la résidence de l'Echarbeau, seront-ils construits ?</p> <p>Brigitte Jallet explique que ce secteur est identifié au Plan Local d'Urbanisme Métropolitain comme un secteur « Orientation d'Aménagement et de Programmation » avec des règles à respecter pour l'aménagement de ce dernier (opération d'ensemble qualitative, intégration d'un îlot de fraîcheur...)</p>

			Une riveraine estime qu'il y a de nombreuses constructions sur la ville, un autre riverain demande de la diversité dans les futures constructions
		<p><b>Rue des Hauts de Saint Loup :</b></p> <p>Travail mené en lien avec le bailleur « Les résidences de l'Orléanais » afin d'augmenter le nombre de places de stationnement dans le secteur</p>	Jean-Claude Marinault explique la problématique du stationnement de véhicules qui gênent et empêchent la collecte des bacs par les camions. Des verbalisations ont donné lieu à une pétition de riverains. Un groupe de travail a été monté avec le bailleur et la Ville. Les véhicules « ventouses » ont été retirées.
		<p><b>La mise en service de l'usine de décarbonation</b></p> <p>L'usine est en fonction depuis le mois de décembre 2021.</p> <p>Une période de rodage de 3 mois est prévue. Le surplus de calcaire est rejeté en Loire par une canalisation qui suit le tracé de l'Égoutier. Le calcaire présent aujourd'hui dans l'eau est à environ 20° français, il est important de régler son adoucisseur d'eau.</p> <p>Ce projet à 5,8 millions d'euros, financés par Saint-Jean de Braye et Orléans Métropole, est unique sur le territoire métropolitain. Une évolution du tarif de l'eau de l'ordre de 0,20 €/m<sup>3</sup> pour financer le fonctionnement et la maintenance de l'usine est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ce qui représente 25,32 € pour une consommation moyenne de 120 m<sup>2</sup> d'un foyer</p>	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
		<p><b>La création du bassin de collecte des eaux pluviales et le réaménagement de la place Charles De Gaulle</b></p> <p>Le bassin aura une capacité de stockage de 2300m<sup>3</sup></p> <p>Les monuments commémoratifs seront regroupés.</p> <p>La place sera végétalisée ( des arbres au nord, des vivaces sur la place).</p> <p>Un parking sera créé à l'arrière de la salle et accessible par la rue Jean Zay.</p>	
		<p><b>L'opération « Je plante un arbre » dans les quartiers</b></p> <p>Cette opération est déclinée dans les six quartiers durant le mois de mars. La plantation d'un arbre pour le quartier Pont Bordeaux Armenault est prévue dans le parc des Armenault.</p>	
		<p><b>L'opération « Je plante un arbre »</b></p> <p>Cette opération de distribution d'arbres fruitiers et ornementaux, d'arbustes et de plantes vivaces sera reconduite cette année au mois de mars. Elle se déroulera place G. Danton.</p>	
		<p><b>l'extension du parc des Longues Allées</b></p> <p>Les travaux débuteront au premier trimestre et s'achèveront avec les plantations à l'automne.</p> <p>Le projet d'extension de 5,7 hectares comprendra un parking de 2600 m<sup>2</sup> dont l'accès se fera depuis l'avenue Louis Joseph Soulas, 2500 m<sup>2</sup> de vignes, un verger de 2600m<sup>2</sup>, une plaine sportive, une prairie réservée au pâturage et un rucher pédagogique comptant 30 ruches seront créés.</p> <p>Des accès piétons seront réalisés depuis la rue de Malvoisine. Le parc sera entièrement clos et fermé au public la nuit.</p>	



N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
		<p><b>La troisième édition du budget participatif</b></p> <p>77 propositions déposées, un comité de sélection se réunira en mars pour déterminer les propositions qui seront soumises aux votes.</p> <p>Le vote se déroulera du 20 mars au 30 avril et les lauréats seront annoncés au mois de mai. La réalisation des projets est prévue pour 2023. Un budget participatif est prévu tous les deux ans pour permettre la réalisation des projets entre deux éditions</p>	
		<p><b>L'élaboration d'un schéma des circulations douces</b></p> <p>Les comités de quartier et les associations participent à l'élaboration de l'état des lieux. Les fiches élaborées seront analysées et un plan d'action sera mis en œuvre. Un lien sera fait avec le plan Vélo établi par la Métropole. Une restitution à destination des habitants est prévue courant mai</p>	<p>Madame le Maire indique que la Ville proposera un schéma à Orléans Métropole et que la participation des habitants à cette démarche est importante</p>
		<p><b>La végétalisation de la Ville</b></p> <p>La plantation d'une micro-forêt</p> <p>Le lancement de la concertation pour la création d'un parc urbain en centre-ville en lien avec la requalification du secteur Jean Rostand - Le Corbusier.</p> <p>La végétalisation de la Place de la Commune : installation de trois canopées</p> <p>La végétalisation du cimetière du bourg et des cours d'écoles</p>	<p>Madame le Maire précise que la localisation de la micro-forêt n'est pas encore déterminée et que les habitants seront associés pour donner leur avis.</p> <p>Pour information, la cour d'école Paul Langevin sera la première à être végétalisée.</p>

**Questions diverses**

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	<b>Rue Jean Zay</b>	Un habitant fait part de son expérience suite au passage d'un cortège nuptial, à très vive allure, dans sa rue qui aurait pu se terminer en drame. Il a alerté la police de ces faits. Il indique qu'il sera vigilant sur le projet d'aménagement de cette rue afin que la vitesse soit ralentie.	Madame le Maire déplore ce type de comportement. Elle précise que la police municipale effectue des relevés de plaques d'immatriculation et procède à des verbalisations pour ces infractions routières. Elle explique que les mariés signent une charte de « bonne conduite » pour leur cérémonie. La Ville travaille sur l'idée de mise en place d'une caution qui pourrait être retenue en cas d'infractions.
	<b>Participation des habitants</b>	Une riveraine regrette la faible participation de familles lors de ce type de réunion. Les familles du quartier sont peu représentées. Quels moyens mettre en œuvre pour avoir plus de représentativité lors de ces réunions ?	Madame le Maire indique qu'il faudra travailler sur les modes de concertation pour plus de mixité. S Hadrot rappelle que le quartier a été identifié comme « prioritaire » pour la politique de la ville. Un conseil citoyen a vu le jour avec comme objectif la participation des différents acteurs du quartier et bien entendu des habitants du quartiers. Les familles pouvaient y participer. Malheureusement, on ne peut pas forcer les habitants à venir dans ces instances, ici comme ailleurs en France Elle ajoute que l'ASCA fait un travail très important pour l'animation de ce quartier.
	<b>Trafic</b>	Un riverain déplore le trafic de stupéfiants chez un commerçant du quartier	Madame le Maire explique que des actions, notamment de fermeture administrative, ont été menées à l'encontre de cet établissement
	<b>Rue du Pont Bordeaux</b>	Un habitant signale le stationnement anarchique de véhicules au niveau du 34 rue du Pont Bordeaux	Madame le Maire indique que ce tronçon fera l'objet d'une requalification et notamment la question du stationnement prise en compte.
	<b>Bords de Loire</b>	Des habitants signalent la vitesse excessive de certains cyclistes empruntant les bords de Loire. L'ajout de panneaux indiquant « rouler doucement » pourrait-il être envisagé ?	Il est du ressort de chacun de respecter les différents usagers de ces chemins de bords de Loire.

	<b>Avenue Charles Peguy</b>	Les marquages du passage piéton «effacés» au carrefour avec la rue du Pont Bordeaux réapparaissent, des personnes l'utilisent parfois pour traverser l'avenue. Il serait nécessaire pour la sécurité de le faire disparaître complètement.	Les services de la Ville ont transmis la demande aux services d'Orléans Métropole compétents pour cette intervention sur l'avenue.
--	-----------------------------	--	--